

Ben Aouda be Kheras

Cote de référence	FR ANOM COL H 1268
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H1268/benaoudabe
Condamné en	1862
Envoyé en	Guyane française
N° matricule	13764

Informations

Evadé en 1866. Réintégré 23 janvier 1867

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

